

DEPARTEMENT DES ALPES
DE HAUTE PROVENCE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ARRONDISSEMENT DE
CASTELLANE

DU CONSEIL MUNICIPAL

20200507

MAIRIE D'ALLOS

L'an deux mille vingt, le 23 mai, à quatorze heures
Le Conseil Municipal de la Commune d'ALLOS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LANTELME, Maire

CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE: 15

CONSEILLERS PRESENTS : Michel LANTELME, Sylvain BARBOTIN, Kévin BERNARDI, Philippe BIANCO, Emmanuel CONSIDERE, Marc ELDIN, Danielle GUIRAND, Stéphanie LAMBERT, Sylvie LEYDET-MICHEL, Maxime LANTELME, Jean-Marc MICHEL, Stéphane PELLISSIER, Alain ROTTINO, Lucile ROUX, Serge ZORGNOTTI.

CONSEILLERS ABSENTS: Néant

SECRETAIRE: Lucile ROUX

OBJET: ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES INSTANCES DECISIONNELLES DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE « INGENIERIE ET TERRITOIRES 04 » (IT 04).

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que la commune d'Allos, par délibération du 1^{er} juin 2017, avait adhéré à l'Agence Technique Départementale 04, et désigné 2 représentants au sein du Conseil Municipal.

Après les élections municipales du 15 mars 2020 il revient au Conseil Municipal d'élire deux nouveaux représentants.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Philippe BIANCO et Stéphane PELLISSIER comme représentants au sein des instances décisionnelles de l'Agence Départementale IT 04.

Envoyé en préfecture le 03/06/2020

Reçu en préfecture le 03/06/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 004-210400065-20200602-20200507-DE

Fait à ALLOS, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

ALLOS, le 2 juin 2020

Le Maire

Michel



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication.